

Annexe pour la communication aux parents

FMS

1. PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE

La première communication que vous recevrez vers le **15 octobre 2026**, vous donnera quelques informations à propos de :

- l'adaptation de votre enfant à l'école et du comportement de votre enfant;
- la progression au niveau des apprentissages.

2. LES EXAMENS ET LES BULLETINS

Étape	Durée	Remise des bulletins et rencontres avec les enseignants
1	26 août au 12 novembre 2026	Bulletins disponibles sur le portail le : 17 novembre 2026 Rencontre des enseignants le : 19 novembre 2026
2	13 novembre 2026 au 11 février 2027	Bulletins disponibles sur le portail le : 16 février 2027 Rencontre des enseignants le : 18 février 2027
3	12 février au 21 juin 2027	Bulletins disponibles sur le portail le : 6 juillet 2027

3. PONDÉRATION DES ÉTAPES

1re étape : 20 %

2e étape : 20 %

3e étape : 60 %

Annexe pour la communication aux parents

FMS

4. AUTRES COMPÉTENCES

L'instruction annuelle 2026-2027 permet encore cette année de recourir à la modalité d'application progressive. Ainsi, il est possible de n'évaluer qu'une compétence parmi les quatre énumérée ci-dessus à l'étape jugée la plus appropriée.

- **Exercer son jugement critique**
- **Organiser son travail**
- **Savoir communiquer**
- **Savoir travailler en équipe**

La compétence retenue sera évaluée à l'étape 3 :

Tous les niveaux : **Organiser son travail**

5. LES EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

Une session d'examens est prévue en juin. Les dates des examens seront communiquées au courant du mois de mai 2027.

Traitement des absences lors des évaluations de fin d'année : La participation à une sortie éducative, à un voyage ou à une activité sportive ou culturelle à caractère participatif ne saurait justifier une absence à une évaluation de fin d'année. Les seuls motifs pouvant justifier une absence sont d'ordre médical. **Un billet du médecin est obligatoire afin de pouvoir reprendre un examen de fin d'année.**

Les motifs suivants sont reconnus pour justifier l'absence d'un élève à un examen de fin d'année :

- **Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale**
- **Décès d'un proche parent**
- **Convocation d'un tribunal**
- **Participation à un événement d'envergure nationale autorisé par le directeur de la sanction des études**

Ces motifs devront toujours être appuyés par des documents officiels, émis par les autorités compétentes. Pour tout autre motif, la note 0 % sera donnée sur cette évaluation.

Annexe pour la communication
aux parents

FMS

Matière : Français

Compétence	%	1re étape	2e étape	3e étape	Modalité d'évaluation
Lire	40%	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Écrire	40%	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Communiquer oralement	20%	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Informations complémentaires					
Informations générales					Français 2e sec : Selon les modalités en évaluation, les épreuves obligatoires du ministère compteront pour 20 % du résultat final de l'élève pour la compétence évaluée.
Coordonnées des enseignants Nom Courriel					Marjorie Beudet beaudetm3@cssdn.gouv.qc.ca

Annexe pour la communication
aux parents

FMS

Matière : Anglais langue seconde

Compétence	%	1re étape	2e étape	3e étape	Modalité d'évaluation
Interacts orally in English	40%	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Reinvests understanding of texts	30%	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Writes and produces texts	30%	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Informations complémentaires					
Informations générales					
Coordonnées des enseignants					
Nom					Patrick Auger
Courriel					augerp@cssdn.gouv.qc.ca

Annexe pour la communication aux parents

FMS

Matière : Mathématique

Compétence	%	1re étape	2e étape	3e étape	Modalité d'évaluation
Résoudre une situation - problème	30%	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur deux à la 1re étape et au moins une compétence sur deux à la 2e étape. Chaque compétence doit être évaluée au moins deux fois dans l'année. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1re étape ou à la 2e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves pour les compétences non évaluées au bulletin.
Déployer un raisonnement mathématique	70%	Résultat au bulletin		Résultat au bulletin	
Informations complémentaires					
Informations générales					
Coordonnées des enseignants					
Nom					Marjorie Beaudet
Courriel					beaudetm3@cssdn.gouv.qc.ca

Annexe pour la communication aux parents

FMS

Matière : Préparation métier semi-spécialisé

Compétence	%	1re étape	2e étape	3e étape	Modalité d'évaluation
Résultat disciplinaire	100%		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	*L'enseignant doit évaluer au moins 2 fois. À l'étape 1 ou 2 et à l'étape 3

Matière : Préparation au marché du travail

Compétence	%	1re étape	2e étape	3e étape	Modalité d'évaluation
Résultat disciplinaire	100%	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	

Informations complémentaires

Informations générales

Coordonnées des enseignants

Nom
Courriel

Marjorie Beudet
beaudetm3@cssdn.gouv.qc.ca

Annexe pour la communication
aux parents

FMS

Matière : Éducation physique et à la santé

Compétence	%	1re étape	2e étape	3e étape	Modalité d'évaluation
Résultat disciplinaire	100%	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Informations complémentaires					
Informations générales					
Coordonnées des enseignants Nom Courriel					Valérie Parent parentv2@cssdn.gouv.qc.ca